



La famille en politique

Le mot du directeur

Au nom du Père

Par Fred RENO

Dans ce numéro consacré à la référence familiale en politique, nous avons hésité à parler d' Aimé Césaire. Le poète est décédé le 17 avril 2008 et mérite beaucoup plus qu'un éditorial ou le numéro spécial que nous lui consacrerons. Mais la tentation était grande de faire le rapprochement entre Césaire et la figure du père.

Ceux qui ont suivi ses funérailles ont certainement entendu ou prononcé le mot Papa sur le trajet qui conduisait l'illustre défunt du stade Alikor au cimetière de la Joyau .

Mési Papa Sézé.

La paternité scandée par la foule visait vraisemblablement le bienfaiteur maire de Fort-de-France qui par ses politiques sociales a soulagé des familles entières, facilité la promotion de jeunes exclus du système scolaire, embauché à la mairie de nombreux non citadins venus de la périphérie cherché du travail en ville.

Que dire de cette activité culturelle foisonnante et de tous ces centres qui à l'initiative du *père de la négritude* ont poussé dans les quartiers et ont contribué à s'interroger sur les risques d'une

francisation et les dangers de la crispation identitaire.

Ceux qui ont suivi ses funérailles ont vu et entendu la prestation des artistes et de l'écrivain qui ponctuait la fin de chaque lecture et commentaire par une expression des plus évocatrices :

Parole due...

Les catholiques connaissent bien cette expression. C'est celle que prononce régulièrement le prêtre à l'endroit des fidèles. De son vivant Césaire n'a pas fréquenté l'église, à sa mort sa famille n'a pas souhaité de cérémonie religieuse officielle. Il était vraisemblablement athée ou agnostique. Mais la dimension religieuse était frappante et sans doute volontaire à l'occasion de cet hommage. Beaucoup de fidèles se sont surpris à compléter l'expression. Parole du seigneur L'allusion au « père tout-puissant » était sans équivoque.

En réalité la référence au père est beaucoup plus profonde qu'on ne le pense. Jacques, Jean-Paul, Marc, Michelle et Ina doivent désormais partager l'héritage avec d'autres. Les fils spirituels sont nombreux et d'horizons divers.

En politique le premier est le fils-maire de Fort-de-France qui

au nom du père reconstruit la ville et le parti. Son élection et son parcours révèlent certes un succès personnel. Mais ils témoignent aussi de la grandeur du leader charismatique qui à la différence des autres ne nous a pas imposé sa dépouille ou le chaos. Souvent le chef-démiurge évite d'avoir des héritiers ou les éliminent.

En littérature, parmi les descendants il faut citer tous ceux qui au nom du père revendique et assume l'Afrique-mère.

Au nombre des fils spirituels on doit faire une place de choix aux promoteurs du mouvement littéraire de la créolité, ceux à qui l'on prête une volonté cathartique de tuer symboliquement le père.

Fils de Césaire à jamais.

Cette proclamation des enfants créoles de Césaire pourrait surprendre quand on pense aux tensions alimentées, parfois par Césaire lui même, entre ce que l'on a présenté comme deux camps. Si certains font de la négritude un département de la créolité, la créolité est nécessairement fille de la Négritude.

Au nom du père...

Sommaire

Le mot du Directeur
Au nom du Père (F. Reno)

Dossier

La famille en politique

- La famille démocrate dans tous ses états (J.P. Merciris)
- Les ratés du ralliement (B. Phipps)
- Elections, dynastes et démocrates (G. Rico)
- Petite histoire de l'exclusion juridique des noirs de la vie politique américaine (D. Destouches)
- Du patriarcat à la parité politique (L. Sildillia)
- Le MoDem post-moderne ou post-mortem (J.-P. Merciris)
- Famille politique, famille tout court (G. Lubeth)

Brèves

- Au CAGI
- Dans le monde
- Dans la Caraïbe

Le billet d'humeur de
Larry Frebo

La famille démocrate dans tous ses états

Par Jean-Philippe MERCIRIS
ATER en science politique, UAG

Les primaires démocrates n'en finissent plus de durer, tenant en haleine le pays tout entier. On en oublierait presque que John Mac Cain est le candidat quasi-désigné du parti républicain à la présidentielle américaine. Il est vrai que cette bataille entre Hillary Clinton et Barack Obama, les deux derniers candidats en lice ne semble pas vouloir livrer un épilogue rapide.

Retour sur une année de campagne démocrate.

"Les démocrates se noient dans leur démocratie!" c'est le constat que fait Bruce Cain, professeur de sciences politiques à l'Université de Californie à Berkeley.

Lors des primaires et des caucus démocrates, les militants ont élu des délégués dans chaque Etat, leur nombre, est proportionnel à la taille de la population. Ils portent les couleurs de Hillary Clinton ou de Barack Obama. Ces délégués désigneront, du 25 au 28 août prochain lors de la Convention Démocrate de Denver, le candidat démocrate aux élections présidentielles américaines du 4 novembre. Aujourd'hui, les deux candidats à l'investiture démocrate, sont au coude à coude en terme de nombre de délégués.

L'écart entre Obama et Clinton en terme de délégués même s'il existe en faveur du premier ne permettra pas de les départager avant la convention démocrate

Il semble difficile voire quasi impossible que Clinton ou Obama puisse l'emporter avec uniquement de « simples » délégués. Ceux que l'on appelle les « super délégués auront entre leur main le choix du candidat démocrate. Depuis le début de la campagne démocrate, les super délégués se « déclarent », soit pour Hillary Clinton, soit pour Barack Obama, annonçant pour quel candidat ils voteront à la Convention.

Il faut remonter à la primaire démocrate de 1984 entre Gary Hart et Walter Mondale pour les voir jouer un rôle aussi déterminant. Au sein du parti démocrate, le débat est ouvert : les super délégués peuvent ils aller à l'encontre du vote des militants de base ou les super délégués, qui sont totalement

libres de leur vote, doivent-ils attendre la fin des votes et suivre le sens du vote exprimé lors des primaires dans chaque Etat ?

Cette bataille interminable a permis de souligner les lignes de fractures dans la famille démocrate.

Les clivages politiques chez les démocrates sont différents de ceux des républicains. Pour Bruce Cain l'axe idéologique chez les républicains s'articule entre modérés et conservateurs, représentés par McCain d'un côté et Romney et Huckabee de l'autre. Les démocrates se singularisent selon un axe démographique, Obama remportant les faveurs des jeunes, des Américains éduqués et des Noirs, Clinton étant la favorite pour les ouvriers, les catholiques ou encore les femmes. La récente polémique autour d'une déclaration de Barack Obama condescendant et élitiste, est symptomatique de ces clivages.

Le candidat démocrate avait évoqué l'amertume et la frustration des classes populaires qui avaient tendance à se raccrocher aux armes, à la religion ou à la xénophobie. Son adversaire avait immédiatement critiqué cette position : « Les gens avec qui j'ai grandi ne s'accrochent pas à leur religion parce qu'ils sont pauvres. Leur foi est une richesse spirituelle ». Ne rien laisser passer, telle pourrait être la devise des candidats démocrates, le seul problème, c'est que cela se passe en famille.

Ces divisions portent-elles préjudice au part démocrate et à son futur candidat. Les différents observateurs pensent que non, pour le moment. Jusqu'ici, les responsables démocrates ont mis en avant le bénéfice pour le parti par la mobilisation historique qui accompagne les primaires en terme d'exposition médiatique et d'adhérents. Pour illustrer cette mobilisation un chiffre, en Pennsylvanie, 2, 3 millions de personnes ont participé à la primaire démocrate, soit trois fois plus que pour lors des dernières présidentielles américaines. Cela pourrait être un avantage certain pour le prochain scrutin, une fois la paix revenue dans le camp démocrate après la convention.

Mais cela ne durera pas. Les conséquences néfastes de ce combat sans fin pourraient très vite apparaître. Les partisans de M. Obama sont les plus inquiets des effets de la prolongation de la course. Ils mettent en avant le risque

de démobilisation des jeunes ou des Noirs à la perspective que les super délégués – non élus – pourraient décider de la nomination. De plus, les attaques de plus en plus violentes entre les candidats peuvent contribuer à affaiblir et décrédibiliser le futur prétendant au terme d'une victoire à la Pyrrhus. Le candidat du changement face à la candidate de l'expérience. Le dilemme est cruel pour les démocrates. Barack Obama revendique l'optimisme et le volontarisme pour selon lui faire changer l'Amérique. Malgré les faiblesses du programme et la piètre qualité des premières prestations de son adversaire, Mme Clinton peine à faire valoir son expérience et son bilan sénatorial. La moitié des électeurs démocrates du New Hampshire déclaraient avoir voulu choisir un « candidat du changement » et 52% trouvaient qu'Obama correspondait le mieux à cette image.

Tout reste encore possible. Barack Obama espère conforter son avance au cours des prochaines semaines ou limiter le retour de Mme Clinton. Cette dernière remise en selle, encore une fois par sa victoire en Pennsylvanie espère rattraper en partie son retard dans l'Indiana et en Caroline du Nord. Avant l'Indiana et la Caroline du Nord, des caucus (assemblées d'électeurs) sont prévus samedi dans l'île de Guam, dans l'ouest du Pacifique. Malgré le faible nombre de délégués en jeu, les candidats ont déjà investis les écrans de télévision à l'aide de nombreux spots électoraux. Mme Clinton compte également sur la prise en compte des primaires du Michigan et de Floride alors qu'elles sont jugées invalides par la direction nationale du parti démocrate en raison d'un différend sur la date de leur organisation. Le parti a prévu une audition à ce sujet le 31 mai. Tout reste encore possible, oui, même si certains stratèges du parti cherchent une porte de sortie honorable pour le camp Clinton, un poste de chef de la majorité démocrate au Sénat peut-être. Cependant toutes les préventions à l'encontre d'Obama ne sont pas levées malgré l'intense campagne et les attaques nombreuses. Fera t-il le poids face à John McCain, désigné depuis près de 10 semaines.

Les ratés du ralliement

Par Bernard PHIPPS,
PRCE Anglais, UAG

Le parti républicain a tranché depuis tantôt mais chez les démocrates les choses traînent. La différence tient on le sait aux modes de scrutin. Les républicains utilisent le « winner-takes-all » (le gagnant emporte tout), tandis que les démocrates appliquent la proportionnelle. Le nombre de délégués (ceux qui choisissent le candidat lors de la Convention) alloués à chaque état étant fonction de la taille de l'état, il suffit d'arriver en tête même de peu de voix dans quelques grands états pour que la messe soit dite.

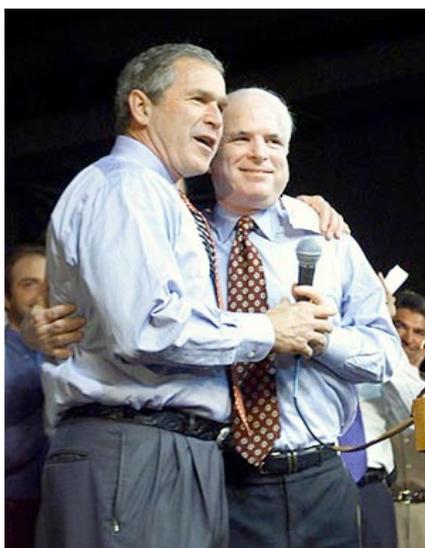
Ensuite, le nombre de délégués à obtenir pour être investi par son parti est moins élevé de moitié chez les républicains que chez les démocrates, (respectivement 1081 et 2024).

Enfin, il y a le momentum qu'on pourrait rendre par « effet d'entraînement » ; effet lui-même démultiplié dans le système winner-takes-all : Autrement dit, les électeurs d'un état qui ne s'est pas encore prononcé auront tendance au vu des résultats de l'état ou des états qui se sont prononcés avant eux à voler au secours de celui que le système a placé en tête, par une sorte de réflexe légitimiste ou pour exprimer un vote utile visant à écarter les affrontements internes qui risquent d'épuiser le parti avant le duel avec le camp adverse.

Les candidats malheureux en se retirant de la course soutiennent celui que la bonne fortune aura placé en position : C'est le ralliement, étape franchie chez les républicains. En revanche, la longueur et l'âpreté de la bataille entre Clinton et Obama ne pourra pas ne pas avoir laissé de traces dans le parti et risque de constituer un handicap pour le candidat choisi pour la dernière ligne droite. Comment d'ailleurs ranger « les armes de destructions massives » lorsque l'approche de l'échéance rend au contraire leur utilisation de plus en plus tentante : Ecarter un processus épuisant en vitrifiant l'adversaire par une révélation énorme quelconque, le plus énorme étant le mieux pourvu qu'il morde la poussière et libère le passage... Pire, si dans le scénario catastrophe aucun des candidats n'atteint le nombre magique et qu'il appartient à la Convention de trancher via les super délégués, on ne

peut pas exclure une crise au sein du parti et par conséquent une affaire pliée pour le vieux Mc Cain.

En tout état de cause, non seulement les blessures infligées à l'adversaire auront été plus profondes que celles que se seront infligées les candidats républicains, (qui auront été plusieurs à se les partager et pendant moins longtemps) mais les démocrates auront eu beaucoup moins de temps pour les digérer et donc pour les dépasser avant Novembre.



A l'inverse on peut imaginer que le type de primaires choisi par le camp républicain, en éliminant très tôt tous les adversaires de Mc Cain, (qui lui-même n'était pas donné favori au début), n'aura pas suffisamment permis de passer les argumentaires des divers candidats à l'investiture au feu de la critique mutuelle, et que par conséquent le candidat investi s'en sera peu nourri. Or il s'agit désormais de convaincre les américains toutes sensibilités politiques confondues. Mc Cain se retrouvant très tôt bombardé à l'avant de la course risque, tout expert en bombardement qu'il est, de manquer de foncier et du coup de servir alors de lièvre au candidat démocrate, qui l'aura en ligne de mire. Comme le disait un humoriste de la chaîne ABC, « le pire ennemi du parti républicain c'est... John Mc Cain ». Last but not least, on ne peut pas exclure le sentiment de frustration, chez certains candidats malheureux dans le camp républicain. Si chez les démocrates, l'usage de la proportionnelle fait qu'on ne peut guère s'en prendre qu'à soi-même en cas de score confidentiel, il est difficile pour certains candidats républicains de ne pas penser par comparaison avec les

primaires démocrates, qu'ils auraient pu être encore dans la course, n'était-ce le mode de scrutin. C'est la seule explication de ce point de vue à « l'entêtement » de Mike Huckabee, qui a pu apparaître chimérique alors qu'en réalité un autre mode de scrutin aurait sans doute radicalement changé la donne. Mais Mc Cain ayant obtenu les 1081 délégués nécessaires à l'obtention de l'investiture, Huckabee a dû jeter l'éponge la mort dans l'âme...

La famille démocrate se sera tout balancé à travers la figure, rendant le ralliement proprement incroyable. Mais le ralliement républicain qui a déjà eu lieu relève peut-être de ce que les anglophones appellent le « lip service », autrement dit le minimum syndical. Wait and see.

Directeur de publication

George VIRASSAMY, président de l'UAG

Responsable de publication / Rédacteur en chef

Fred RENO

Comité de rédaction

Jean-Philippe MERCIRIS, Bernard PHIPPS,
Fred RENO, Amandine SABOURIN, Livie
SILDILLIA

Conception maquette Amandine SABOURIN

Centre d'Analyse Géopolitique et Internationale

Université des Antilles et de la Guyane

Campus de Fouillole - UFR S.J.E.

97110 Pointe-à-Pitre cedex.

tel : 0590 48 32 78

<http://calamar.univ-ag.fr/cagi>

Elections, dynastes et démocrates

Par Guy RICO

L'idéal démocratique moderne postule le maintien d'une ligne de partage claire et rigoureuse entre l'espace politique et l'espace privé; sinon, il y a risque de voir les lignées et les dynasties usurper le pouvoir et corrompre les principes gagnés historiquement sur les tyrannies oligarchiques. Tous, nous honnisons tout retour à toute féodalité et à toute suzeraineté. Nous ne reconnaissons plus le fils du chef comme chef héréditaire. Désormais, le pouvoir ne se transmet pas, il se mérite. Aussi, en ces temps où doute et suspicion pèsent sur la démocratie municipale, il peut sembler légitime de crier *foul play* chaque fois que Jacques II prétend remplacer Henri 1er ou que Eric II prétend succéder à Frédéric 1er.

Le récent politodrame pointois contient ces éléments en concentré, là où les intérêts et les passions privés s'en sont donnés à cœur joie sous les yeux incrédules des électeurs et électrices de la Ville d'art et d'histoire tricentenaire. Comment allait-on faire la part du pouvoir de persuasion rationnelle --ce talent ô combien précieux chez celui qui brigue les suffrages de ses concitoyens-- et du poids du statut familial et social? L'aura du patricien allait-elle se substituer à la capacité d'emporter la conviction du citoyen-candidat et allait-elle raviver le fantasme du chef de la horde primitive plus soucieux de vassaliser que de fédérer? Le déchaînement des combats de *mal krab* et de *bôkô* eût été dès lors justifié.

Eloignons-nous, un instant, de cette barrique... Allons aux Etats-Unis où un George Bush, fils d'un autre George Bush, a pu, sans trop de difficultés, accéder à la présidence de son pays. Les traditions électorales américaines sont truffées de paradoxes mais solidement enracinées. Voilà un pays explicitement fondé sur la détestation de tout hégémonisme et de tout absolutisme monarchique et sur une constitution qui dit "*No Title of Nobility shall be granted by the United States.*" (*Aucun titre de noblesse ne sera conféré par les Etats-Unis.*) Voilà pourtant un pays qui élit parents, amis et alliés. Henry Adams et John Quincy Adams étaient père et fils et furent présidents respectivement de 1797 à 1801 et de 1825 à 1829; William Henry Harrison (1841-1841) et Benjamin Harrison (1889-

1893) étaient grand-père et petit-fils; Teddy Roosevelt et Franklin Delanoë Roosevelt étaient cousins. Tout près de nous, que dire du mari qui pousse sa femme, comme le fait aujourd'hui Bill avec Hilary? Même s'ils avaient baigné dans le plus parfait bonheur conjugal, on doute que, gênés aux entournures par la tradition politique française, anti-féodale et révolutionnaire, François eût soutenu Ségolène avec une telle ferveur. Le Premier secrétaire aurait redouté plus que tout l'accusation de népotisme, de favoritisme, voire d'uxorisme.

L'idée, derrière tout cela, serait que lorsque des politiciens sont apparentés, ils défendent immanquablement les mêmes intérêts de caste ou de classe. Ce qui est criant dans la Corée de Kim Il-Sung et Kim Jong-Il se confirme-t-il dans les pays dits démocratiques? Pas toujours. Revenons à George Bush Senior et Junior. Chez Bush Junior, la tradition politique s'est ressourcée à la fantasmagorie néo-conservatrice, à l'instar du Macbeth shakespearien à qui les trois Sorcières annoncent en des termes cryptiques et ambigus "*the swelling act of the imperial theme*" (*la crue montante du thème impérial*). Faisant fi des conseils de prudence prodigués par le même (le général Colin Powell première version) qui avait su éclairer son père quatorze ans plus tôt et qui devait écrire par la suite que "*la coalition de 1991 n'avait pas mandat à fondre sur Bagdad, renverser le régime de Saddam Hussein et occuper l'Iraq, elle devait se contenter de desserrer l'étau militaire du régime du Rais sur son voisin, le Koweït*", Bush Junior voulut éblouir le monde par l'hyperpuissance américaine... On ne cherche pas à exonérer ici les Etats-Unis de son lourd passif impérialiste, on cherche seulement à dire qu'en politique, le fils n'est pas nécessairement fils de son père. On a vu Juan Calos, remis en selle par un Franco moribond, démocratiser aussitôt la politique espagnole au grand dam des hiérarques franquistes et on se demande aujourd'hui si Raoul ne va pas tourner le dos à l'héritage de Fidel.

Chez Hilary Clinton, cet héritage politique se confond-il avec l'expérience intime? Peut-être. On peut penser qu'elle tient Bill par là où il a fauté, en cédant dans le Saint des Saints ovale de la république américaine à ce que Hamlet appelle "*an unmastered opportunity*" (*une occasion mal maîtrisée*), et qu'elle l'a contraint à un pacte faustien: "*Tu me fais présidente*

ou je te quitte." La mission du pauvre Bill est claire: lui ramener la présidence et, en passant, la tête de Barak Obama sur un plateau, tout cela sans que l'opinion publique américaine ne s'émeuve vraiment de l'intrusion du privé dans la politique. Elle voit bien, cette opinion, que l'ambition présidentielle de l'épouse bafouée pré-date la rencontre avec le mari.

Il n'empêche que le souci démocratique commande d'interroger avec la plus grande rigueur toute dérive népotique. Parlons clair: dans le jeu électoral moderne, les liens familiaux, tribaux, ethniques sont malvenus, comme l'illustrent tragiquement les récents événements du Kenya. Ils peuvent aggraver un déni de démocratie, mais on peut continuer à dire qu'ils ne suffisent pas en eux-mêmes à fonder les manquements aux principes. En politique, l'arbre se juge à ses fruits, c'est-à-dire à la capacité à mettre en oeuvre un projet collectif, à gérer dans l'ouverture et le respect des normes et des calendriers démocratiques. Dans les espaces politiques régis en profondeur par la loi, la hantise d'un retour des féodalités peut s'estomper et les dynastes prospérer sans pour autant menacer la démocratie. Quoi que fasse Hilary ou George Junior, le système des procédures politiques américain (aussi imparfait soit-il...) devrait leur survivre.

Pour conclure, il conviendrait de reconnaître la transcendance du modèle politique sur les acteurs du jeu politique. Le respect des modalités codifiées de la transmission, la pérennité du cadre légal et réglementaire ne se confondent pas avec les procès d'intention que les passions suscitent. Cette ligne de partage entre les connivences dynastiques mortifères et les garanties de bonne gestion du bien public sera tracée par la vigie démocratique que constitue l'opposition dans un système politique sain. Somme toute, l'hystérie pointoise vient signifier, et cela incite à l'optimisme, que les pratiques démocratiques semblent désormais arrimées à notre culture. Il n'y a pas eu de déni de démocratie, il n'y a pas eu de hold-up électoral à Pointe-à-Pitre et l'élection du nouvel édile n'est pas illégitime. La gageure serait de considérer que la possibilité pour le fils de succéder au père sans qu'il y ait atteinte aux droits fondamentaux du peuple peut être vue comme un test décisif de l'authenticité des procédures démocratiques dans un pays moderne.

Petite histoire de l'exclusion juridique des noirs de la vie politique américaine

Par Didier DESTOUCHES

Maître de conférences en histoire du droit, UAG

L'esclavage:

Les noirs d'Amérique furent des esclaves, privés de toute liberté, avant d'être des exclus du système politique. En 1790, le premier recensement de la population américaine établit que sur les 3,9 millions d'habitants que compte la jeune République, 19,3% sont noirs. On compte 697 624 esclaves sur les 757 181 noirs qui vivent dans le pays, à 90% ans les Etats du sud. Pourtant, d'après

la Déclaration d'indépendance, « tous les hommes naissent égaux... ».

La Constitution fédérale (1787), en revanche, reconnaît l'existence de l'esclavage. Les grands propriétaires terriens recherchent cette main d'œuvre soumise, peu coûteuse, capable de résister au climat subtropical. Les esclaves cultivent le tabac, le maïs, la canne à sucre et surtout le coton. Ils servent aussi de domestiques. Malgré l'essor du mouvement abolitionniste au milieu du XIX^{ème} siècle, l'esclavage n'est pas remis en cause jusqu'à la guerre civile (1861- 1865), conflit économique, politique et culturel. Le gouvernement fédéral, avec à sa tête le nouveau président Abraham Lincoln, proclame l'émancipation des esclaves.



La ségrégation raciale aux Etats-Unis:

A la fin du conflit, le 13^{ème} amendement à la Constitution supprime l'esclavage (1865), tandis que le 14^{ème} (1868) reconnaît les mêmes droits, « la protection égale des lois » à tous les citoyens des EU. Le 15^{ème} (1870) interdit de restreindre le droit de vote à des citoyens pour « cause de race, couleur ou condition antérieure de

servitude ». Or, les esclaves libérés ne possèdent pas de terres, il leur est à peu près impossible de sortir de la pauvreté. Les noirs peuvent voter, ont des élus qui siègent dans les assemblées législatives. Mais cette égalité politique ne dure guère. Une fois, les troupes fédérales (du Nord) parties des Etats vaincus (ceux du Sud), l'hostilité d'une majorité de blancs à l'égard des noirs, considérés comme inférieurs, ressurgit. Des mouvements racistes comme le Ku Klux Klan (1861) s'organisent et sèment la Terreur dans les anciens Etats esclavagistes. De fait, les Noirs, même si ils en ont le droit, ne peuvent pas voter (pressions, mesures discriminatoires...). La ségrégation spatiale devient rapidement la norme, à tel point qu'en 1896. La Cour suprême fédérale rend un arrêt qu'on résume en trois mots : « séparés, mais égaux ». Les juges estiment conforme à la Constitution la séparation entre les races dans les wagons de chemin de fer, donc dans tous lieux publics. Cette situation va perdurer près de 75 ans dans les Etats du Sud. Les discriminations sont légions.

Citons en quelques unes :

- l'obligation faite aux noirs de céder leur place aux Blancs dans les autobus urbains et d'aller au fond de la voiture.
- l'exclusion des syndicats ;
- les salaires inférieurs ;
- l'interdiction des mariages interraciaux.

De la lutte pour les droits civiques à la candidature Obama:

En 1954, la NAACP remporte une grande victoire devant la Cour suprême, puisqu'elle déclare que la ségrégation scolaire va à l'encontre de la Constitution (arrêt *Brown v. Topeka Board of Education*). Or, l'injonction juridique n'est pas respectée dans les Etats du sud profond. En 1957, le gouverneur de l'Arkansas, Faubus, mobilise la garde républicaine afin d'empêcher l'inscription de jeunes noirs dans l'école de Little Rock. Vers 1960, moins de 1% des enfants noirs du sud étaient scolarisés dans des écoles intégrées. Le système de ségrégation agonise à partir du début des années 1960 sous la présidence de J.F. Kennedy et surtout avec son successeur L. Johnson, dont la grande loi sur les droits civiques de 1964, interdit toute forme de discrimination et de ségrégation dans les lieux publics suivi en 1965 de la loi sur le droit de vote qui abolit les clauses restrictives qui avaient exclus de la par-

ticipation politique les noirs américains dans les états du sud. C'est l'Affirmative action, politique volontariste d'intégration des noirs dans tous les secteurs de la vie professionnelle, avec la mise en place de quotas. De nos jours, les afro-américains ont investis les lieux de pouvoirs mais l'élection d'un noir à la maison blanche ne semble pouvoir se faire sur la base d'une revendication affirmée à cette communauté. Selon Pap N' Diaye : « Un siècle et demi après l'abolition de l'esclavage et 40 ans après la mort de King, l'élection de Barack Obama serait symboliquement extraordinaire. Si Obama est le seul sénateur afro-américain, les Noirs ne sont pas absents de la vie politique: ils sont, ou ont été, à la tête de grandes villes (NY, LA, Chicago, Philadelphie, etc), à la chambre des représentants ou au gouvernement (Colin Powell, Condoleezza Rice), ils participent aux affaires du pays.



L'élection d'Obama serait le point culminant de ce processus d'intégration de la minorité noire dans la vie politique du pays. Ce changement incroyable, King aurait pu le voir, lui qui aurait 79 ans aujourd'hui. ». Le parcours d'Obama et sa possible élection ne signifient pas que l'Amérique ait rejeté ses vieux démons. Des formes de ségrégation sont toujours vivaces, dans les esprits comme dans les actes. 70% des écoles publiques du primaire et du secondaire sont ainsi "reségrégues", séparant Blancs, Noirs et Latinos. Après le passage de l'ouragan Katrina, une partie de la population noire a été laissée à l'abandon dans les ruines de la Nouvelle-Orléans pendant que la télévision passait en boucle les images de jeunes Afro-Américains présentés comme des pillards. Le chômage est deux fois plus élevé chez les Noirs, leurs revenus inférieurs d'un tiers en moyenne, et la criminalité beaucoup plus importante. Les contrastes se sont creusés au sein de la population afro-américaine. Une classe moyenne éduquée, désormais bien installée et qui vote a depuis les années 70 et 80 désér-

té les ghettos dans lesquels les plus pauvres, durement touchés par la crise de l'emploi modeste, survivent dans la misère, en marge de la vie politique. Ceux-là même qui



ont le plus intérêt au changement n'ont pas les moyens de l'exprimer. Beaucoup se sont vus retirer le droit de vote ("disenfranchisement") suite à de petites infractions, et les autres ne se déplacent même pas vers les isoloirs. Le poids politique des Noirs des ghettos est donc nul, et le programme d'Obama, centriste, n'est pas vraiment tourné vers eux. Obama transcende les frontières raciales. Son cœur électoral est bien sûr constitué de Noirs -qui votent à plus de 90% pour lui-, auxquels s'ajoutent les Blancs aisés, antiracistes et qui le montrent. Obama fait de meilleurs scores dans les Etats où il n'y a pas de Noirs que dans ceux où la population est plus mélangée! C'est un personnage rassurant, qui ne renvoie pas à la figure des Américains blancs leur passé esclavagiste et ségrégationniste, mais participe à la poursuite d'un long processus de catharsis. Il ne leur fait pas honte.

Ainsi, c'est sur la base d'une volonté de rassemblement et de réconciliation que le candidat métis Obama souhaite réunir sur son nom une grande partie de l'électorat américain des républicains aux démocrates en passant par les indépendants. Cette stratégie n'est pas sans rappeler celle d'un autre grand personnage politique noir : Nelson Mandela (qui n'était pas métis), qui pour en finir avec l'apartheid, avatar sud africain de la ségrégation raciale à l'américaine ; s'est toujours posé en représentant de tous les habitants d'Afrique du sud (noirs et blancs) et en père réconciliateur de la nation. Les origines et la candidature d'Obama et singulièrement sa stratégie électorale illustre donc la solution qui semble être la plus efficace pour dépasser cette histoire de la ségrégation raciale en politique (et partant les limites de l'*affirmative action* ou de la *discrimination positive*): **transcender l'appartenance communautaire pour représenter l'ensemble de la diversité culturelle (et communautaire), politique et sociale de la nation.** Une solution qui semble faire

écho à un idéal républicain français, qui demeure toutefois inachevé.

Pour en savoir plus :

G. Fredrickson : *white supremacy*, New-York, Oxford university Press, 1981

(analyse comparative de la ségrégation en Afrique du sud et aux Etats-Unis)

P. N'Diaye :

- "Etats-Unis : un siècle de ségrégation", *L'Histoire*, février 2006.

- "Martin Luther King", *L'Histoire*, mars 2008.

- "Obama au-delà des races ?", *Libération*, 28 janvier 2008.

Fr. Durpaire et O. Richomme : *L'Amérique selon Barack Obama*, Editions Demopolis, 2007.

Du patriarcat à la parité politique Vers la féminisation de la scène politique en France

Par Livie SILDILLIA

Doctorante de science politique, UAG

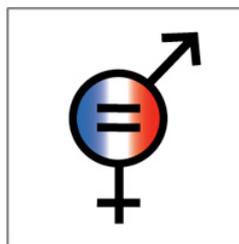
Alors qu'en France le suffrage universel masculin est adopté en 1848, les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité en 1944. Cette reconnaissance tardive d'une citoyenneté pleine et entière des femmes explique le retard qu'elles accusent en matière de représentation féminine sur la scène politique. A l'exception de rares femmes qui occupèrent des fonctions politiques à haute responsabilité, cette absence des femmes dans les assemblées représentatives aux niveaux national et local persiste encore pendant de longues années après 1944, au profit de l'omniprésence des hommes qui s'accaparent le domaine politique. En effet, la présence des femmes au sein du Parlement européen oscille entre 21 et 40% des Députés européens entre 1979 et 1999. Elles ne dépassent pas 11% des membres du Sé-

nat entre 1947 et 1998. De plus, elles ne constituent que 3,1% (en 1947) et ne dépassent pas les 25% (en 1995) des membres de l'ensemble des Conseils municipaux de France, et ne sont que 27,5% à être élues Conseillères régionales en 1998. A cette même date, elles parviennent difficilement à se faire élire Conseillères générales, puisqu'elles ne sont que 8,6% à être élues. Enfin, aux élections législatives de 1997, seuls 10,9% des élus sont des femmes.

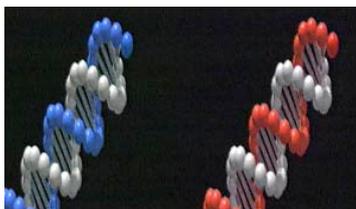
Face à cette faible représentation féminine en politique, le législateur avait déjà tenté une première fois, en 1982, de mettre en place des mesures de quotas en prévoyant que les listes de candidats aux élections municipales ne pourraient pas compter plus des 3/4 de candidats du même sexe. Cette première tentative de réforme sera rejetée par le Conseil constitutionnel (18 novembre 1982). Seule une révision de la Constitution pouvait permettre l'adoption d'une telle réforme. C'est en ce sens qu'une loi constitutionnelle du 8 juillet 1999 modifia la Constitution, notamment son article 3, en introduisant un alinéa 4 disposant que « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ». De même, l'article 4 de la Constitution précise que les partis et les groupements politiques, devaient « contribuer à la mise en œuvre du principe énoncé à l'article 3 dans les conditions déterminées par la loi ».

A la suite de ces révisions constitutionnelles, le législateur put adopter une loi tendant à « favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives » (loi du 6 juin 2000). Cette loi prévoyait qu'en matière d'élections se déroulant au scrutin de liste à un tour (élections des représentants de la France au Parlement européen et élections des Sénateurs dans les départe-

tements disposant d'au moins 3 sièges), chaque liste devait être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. A l'inverse, en matière d'élections au scrutin de liste à deux tours (élections municipales dans les communes de 3 500 habitants et plus et élections régionales), l'alternance stricte d'un candidat de chaque sexe sur les listes



n'est pas de rigueur, et il suffit simplement qu'au sein de chaque groupe entier de 6 candidats dans l'ordre de présentation de la liste, figure un nombre égal de candidats de chaque sexe. Cette loi ne prévoyait cependant que des mesures incitatives en matière d'élections se déroulant au scrutin uninominal, notamment pour les élections législatives. Le législateur prévu par exemple des sanctions financières pour les partis qui ne présenteraient pas 50% de candidats de chaque sexe (à 2%) près. S'agissant des élections municipales dans les communes de moins de 3 500 habitants, des élections cantonales et des élections



sénatoriales dans les départements dotés de moins de 4 sièges, la loi du 6 juin 2000 ne prévoyait rien. Quel bilan a-t-on pu faire après cette loi du 6 juin 2000 ?

Suite aux élections municipales de 2001, on compte au total 33% de femmes au sein des Conseils municipaux (dont 47,5% pour les communes de 3 500 habitants et plus) contre 21,7% en 1995. Le pourcentage d'élues à l'Assemblée nationale n'est guère plus florissant, car il passe de 10,9% à 12,3% de 1997 à 2002. Au Sénat, leur effectif double, passant à 10,6% en 2001 contre 5,3% en 1998. Le point sombre demeure en matière d'élections cantonales, puisqu'en 2001 seuls 9,8% des élus seront des femmes et ces dernières ne représenteront que 9,2% des membres des Assemblées départementales.

En dépit de la loi de 2000, de nombreuses disparités demeurent entre la part d'hommes et de femmes au sein des assemblées, puisque ces dernières restent largement masculines, la présence des femmes étant encore trop timide. La loi de 2000 serait alors insuffisante !

Des lois successives tenteront d'établir une réelle parité. Ainsi, par une réforme du 11 avril 2003, le mode de composition des listes de candidats aux élections régionales sera modifié, et l'alternance stricte sera désormais la règle à appliquer. De plus, une loi organique du 31 juillet 2003 augmente le nombre de sièges et donc le nombre de Sénateurs élus au scrutin de liste (soit un total de 180 sénateurs élus au scru-

tin de liste sur un total de 346 sénateurs). La loi du 6 juin 2000 s'appliquerait donc à un peu plus de la moitié de l'effectif du Sénat.

Enfin, la dernière réforme adoptée en 2007 est une modification de la loi tendant à « favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives » (31 janvier 2007). Désormais, en matière d'élections municipales dans les communes de 3 500 habitants et plus, les listes de candidats doivent être composées alternativement de candidats de chaque sexe et non plus une égalité de candidats par groupe entier de six candidats. De

plus, avec cette réforme, la désignation des adjoints au Maire se fait séparément de celle du Maire, et la parité est maintenue sur la présentation des listes de candidats, « l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe au sein de chaque liste ne pouvant être supérieur à un » (pas d'alternance stricte dans ce cas). Aussi, concernant les élections cantonales, chaque conseiller général devra être pourvu d'un « suppléant » obligatoirement de sexe opposé. Enfin, s'agissant des Conseils régionaux, la loi de 2007 complète celle du 11 avril 2003 en instituant des obligations de parité au sein de l'exécutif régional (vice-présidents et membres de la Commission permanente). Après cette vague de réformes, peut-on croire à une réelle parité en politique ?

S'agissant de la présence des femmes dans l'ensemble des Conseils municipaux, elle passerait de 33% en 2001 à près de 40% (estimation) en 2008 (notons que ce chiffre avoisinerait les 50% dans les communes de 3 500 habitants et plus par application stricte de la loi). En 2004, 47,6% des élus aux Conseils régionaux sont des femmes contre 27,5% en 1998. Aussi, elles représentent désormais 43,6% des Députés européens en 2004 contre 29,9% en 1994 et 40,2% en 1999. Quant à la part des femmes au sein du Sénat, elle parvient difficilement à atteindre 17,5% en 2006 contre 16,9% en 2004 et 10,6% en 2001. En 2007, 18,5% des membres de l'Assemblée nationale sont des femmes contre 12,3% en 2002. Lors des dernières élections cantonales de 2008, la part des femmes élues serait

de près de 6% (estimation) contre 10,9% en 2004 et 9,8% en 2001.

Les réformes successives visant à l'établissement d'une parité politique entre les hommes et les femmes ne connaissent de véritables succès que lorsqu'elles s'appliquent aux élections se déroulant au scrutin de liste, à l'inverse des élections uninominales. Mais la parité connaît des limites liées aux obstacles démographiques et géographiques entraînant un vide législatif en matière d'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives. Des disparités de représentation politique entre les hommes et les femmes demeurent et le patriarcat ne peut que persister dans le cas où certains types d'élections ne tombent pas sous le coup de ces réformes, mais aussi et surtout, dans le cas où les listes sont majoritairement menées par des hommes (en 2008, 83,5 % des têtes de listes aux élections municipales étaient des hommes) et enfin, dans le cas où les candidatures féminines se font rares (en 2008, 79,1% des candidats aux élections cantonales étaient des hommes).

Le MoDem post-moderne ou post-mortem

Par Jean-Philippe MERCIRIS
ATER en science politique, UAG

« Je quitte le MoDem. Je n'y ai plus ma place. ». C'est ainsi que le sénateur de Mayenne Jean Arthuis, président de la Commission des Finances du Sénat, annonce sa décision de quitter le Mouvement démocrate (MoDem). Cette nouvelle défection, qui fait suite à une longue série, pose avec beaucoup d'acuité la question du positionnement politique du MoDem, sa ligne politique et de son avenir ou survie dans le paysage politique français.



Le positionnement politique d'abord. Le Modem a été officiellement fondé le 1er décembre 2007 à l'occasion de son congrès fondateur sur les vestiges de l'Union pour la démocratie française, le parti centriste créé par Valérie Giscard d'Estaing en 1978. Son principe avait été acté entre les deux tours de la présidentielle française par François Bayrou. Il s'agissait pour le troisième homme de cette élection de dépasser l'éternel clivage entre la droite et la gauche et d'offrir une alternative politique différente, indépendante des partis de gouvernement traditionnels. Cette ligne politique est au cœur des difficultés de ce jeune mouvement qui depuis la présidentielle n'a pas cessé de se marginaliser électoralement suivant les différents scrutins. L'UDF avait à l'issue de la XIIème législature 22 députés, le Modem plus que 3 contre 20 élus du Nouveau Centre, allié à L'UMP. Aux élections cantonales et municipales, la chute se poursuit avec des scores néanmoins honorables : 10% en moyenne dans les 350 villes de plus de 10.000 habitants. Mais sa stratégie politique du ni-ni : ni UMP et ni PS ou du tantôt-tan-



tôt, tantôt UMP et tantôt PS s'est transformée en stratégie du sans-sans, sans alliance et sans élus. Cette stratégie aléatoire, au cas par cas, a contribué à brouiller l'image de ce parti à la recherche de visibilité et de ligne claire sans pour autant lui offrir la base électorale locale attendue. "Plus personne ne sait où on habite", se plaignait le député européen Thierry Cornillet, déplorant une image "complètement gâchée".

Le Modem se cherche et n'a pas réussi encore à se trouver lors de ces élections. Sa ligne politique est d'abord celle de François Bayrou, candidat probable à la présidentielle de 2012 qui doit se ménager une base électorale suivant cet objectif. Et c'est peut être le principal reproche adressé par ses détracteurs et néanmoins anciens amis de l'UDF au Président du Modem. Dans le Journal du Dimanche du 6 avril, Jean Arthuis explique qu'"on ne gouverne pas un parti comme une secte" regrettant la ligne solitaire et présidentialisée du Président du Modem. Quelle ligne politique et quelles alliances ? François Bayrou a durant la présidentielle clairement marqué son opposition au programme

présidentiel de Nicolas Sarkozy. La tentative avortée de rapprochement avec le parti socialiste entre les deux tours et les hésitations des municipales l'ont mis en porte à faux avec une partie de l'électorat centriste, proche traditionnellement de la droite sans pour autant « mordre » de façon significative sur l'électorat socialiste.

Le Modem veut être indépendant, cela tombe bien, personne ne veut s'allier avec lui. Ségolène Royal qui durant la campagne pour les municipales et cantonales avait appelé à des alliances partout et dès le premier tour, ne semble plus aussi désireuse d'en faire état, en tout cas avant le congrès socialiste. Dans sa consultation participative en vue du prochain congrès, la question des alliances n'est pas posée. A l'UMP, même si des alliances locales ont été conclues avec des candidats Modem, l'objectif est de marginaliser le futur candidat Bayrou

tout en laissant la porte ouverte aux militants Modem, victimes selon eux, de la stratégie désastreuse de François Bayrou. Ses échecs à Perpignan et à Paris sont significatifs de cette volonté d'isolement. Durer, survivre. Le Modem semble en voir les moyens financiers du fait de son bon score aux présidentielles. Il s'appuie sur François Bayrou qui a une envergure nationale. Mais sans ligne politique claire, sans élus pour la porter notamment à l'Assemblée nationale, sans alliances, la voie semble étroite et difficile pour ce parti qui a pour ambition de moderniser la vie politique française.

Vouloir sortir des alternances droite/gauche, en critiquer les archaïsmes des deux et composant dans le même temps avec la droite et la gauche. Les membres du Modem n'ont pas encore compris le pari de leur parti, les électeurs français non plus.

Famille politique et famille tout court

La famille politique en Jamaïque

Par Gilles LUBETH
Docteur en science politique, UAG / UWI

En Jamaïque, le bipartisme prend parfois des accents claniques. On parle souvent de « tribalisme politique » pour évoquer la rivalité ancienne entre le Jamaica Labour Party (JLP) et le People's National Party (PNP) et les divisions « bipolaires » profondes qu'elle provoque au sein de la société jamaïcaine. De nos jours par exemple, le spectre des violences à motivations politiques partisans pèse encore sur chaque compétition électorale.

Dans ce débat, on parle beaucoup moins de l'hérédité en politique, l'opinion publique ne semblant en retenir que la valeur anecdotique. A bien y regarder pourtant, elle est en toile de fond de l'arène politique du pays, les arbres généalogiques suivant la ligne de division entre partis dans bien des cas, transcendant cette ligne dans d'autres. Les deux hommes considérés comme les pères fondateurs de la Nation jamaïcaine, Norman Manley et Alexander Bustamante, bien que rivaux (respectivement à la tête du PNP et du JLP), étaient cousins. Par la suite, Michael Manley, fils de Norman, prit la succession de son père à la tête du PNP, mais aussi au poste de Premier ministre de 1972 à 1980. Depuis, l'ancrage familial sur la vie politique s'est densifié, et le Parlement élu en 2007 offre un panorama de liens familiaux de degrés divers, de par l'hérédité à proprement parler, mais aussi par le mariage. Les sièges de l'assemblée voient cohabiter par exemple deux frères, un fils et son père, un autre fils occupant un siège qui a rendu célèbre son père, deux beaux-frères. Il est à noter que les membres d'une même famille sont souvent du même bord politique, mais pas toujours.

La famille a aussi été utilisée de manière stratégique à l'occasion d'élections générales. Pour mémoire, en 2002, alors que la rumeur concernant l'orientation sexuelle du candidat PNP enfait, le septuagénaire Eddie Seaga, candidat JLP en campagne, posait fièrement avec sa jeune femme et leur nouveau-né. Plus près de nous, en 2007, pour augmenter le capital sym-

pathie de l'actuel Premier ministre Bruce Golding auprès de l'opinion et ainsi contrer la très populaire Portia Simpson-Miller, sa famille a été fortement impliquée dans la campagne du JLP, présence, prise de parole aux meetings, et clips radio et télé à l'appui.

Avec l'arrivée au pouvoir du JLP après 18 ans d'exercice du pouvoir par le PNP, la question de la famille s'inscrit dans le contexte plus large du bilan et des soupçons de règlements de compte. Les 18 ans passés sont largement perçus comme une ère marquée par la corruption, et beaucoup attendent de Bruce Golding qu'il mette fin à certaines pratiques. Le processus de nomination aux différents conseils d'administration d'institutions publiques a ainsi été particulièrement surveillé, les uns criant à la chasse aux sorcières, les autres réclamant la fin des « connections génétiques ». Dans ce contexte, il n'est guère surprenant qu'un article ait paru récemment, avec une liste de personnes ayant obtenu postes et autres sièges importants pendant que le PNP était au pouvoir. Détail important : ces personnes ont en commun d'être membres ou sympathisants du PNP et ... apparentées à des élus PNP. Parfois, famille politique et famille tout court ne font qu'un...

Brèves Au C.A.G.I.

En novembre 2008, le CAGI organise, en partenariat avec le CRPLC, un colloque intitulé :

“Les défis de la coopération et de l'intégration régionale dans les Amériques”

Une demi-journée sera consacrée à l'accord de partenariat économique signé en décembre 2007 entre les pays de la Caraïbe et l'Union européenne.

Renseignements au CAGI.

Dans le monde...

Par Livie SILDILLIA

Fin de non recevoir des Farc à la mission française sur Ingrid Betancourt ([L'Express](#))

Clinton ou Obama ? On le saura le 6 mai ([Courrier International](#))

Chypre: un passage symbolique ouvert au coeur de Nicosie ([L'Express](#))

Le FMI pessimiste pour la croissance américaine en 2008 et 2009 ([Le Monde](#))



JO: le CIO réaffirme sa non-ingérence sur la politique en Chine ([La Tribune](#))

Les petits pas de Raúl Castro ([Le Devoir](#))

Tournant au Zimbabwe ? ([Le Monde Diplomatique](#))

Bush-Poutine : rencontre de la dernière chance ([Le Figaro](#))

L'Ukraine et la Géorgie devront attendre pour l'Otan ([L'Express](#))

Dans la Caraïbe...

Par Jean-Philippe MERCIRIS

Elections en République Dominicaine

 Les élections présidentielles en République Dominicaine se dérouleront le 16 mai 2008. A ce stade trois candidats sont en lice des trois principales formations politiques : le président sortant Leonel Fernandez (candidat sortant du Partido de la Liberación Dominicana ou PLD depuis le 16 août 2004), Miguel Vargas Maldonado (Partido Revolucionario Dominicano), Amable Aristy Castro. Le Président Fernandez, fragilisé après des scandales de corruption, pourrait être mis en difficulté par le candidat du PRD, Rafael Hipólito Mejía, ancien Président de 2000 à 2004.

Suriname - Futur procès pour Bouterse

 Un tribunal militaire a rejeté toutes les objections formulées par les avocats de l'ancien dictateur ouvrant la porte à la tenue du procès. Desi Bouterse et 22 coaccusés sont poursuivis pour les meurtres de 15 opposants politiques en Décembre 1982. Desi Bouterse, est arrivé au pouvoir grâce à un coup d'État militaire le 25 février 1980. Il le conservera jusqu'au début des années 1990. Cette période sera marquée par des massacres, le narcotrafic et des exactions nombreuses. Bien qu'il ait endossé la responsabilité politique des meurtres de Décembre 1982, il a toujours nié les avoir commandité et supervisé. Toujours parlementaire, il risque une peine très lourde si sa culpabilité est reconnue.

Haïti - Début de crise politique après les émeutes de la faim

 Les haïtiens manifestaient cette semaine pour protester contre l'augmentation du prix des denrées alimentaires de base et des carburants. Ces manifestations ont vite dégénéré en émeutes notamment devant le Palais présidentiel que les forces de police haïtienne et celles des Nations Unies (MINUSTAH) ont eu du mal à circonscrire. Une crise politique s'est ouverte à l'issue de ces événements, crise qui a conduit à la démission du Premier Ministre Jacques-Edouard Alexis. Les autorités haïtiennes rencontrent beaucoup de difficultés à contrôler les hausses des prix et à faire revenir

l'ordre dans la capitale. La France annonce le déblocage d'un million d'euros dont 800 000 euros d'aide alimentaire pour aider le gouvernement haïtien. Le programme alimentaire mondial tire la sonnette d'alarme qualifiant de crise majeure la situation en Haïti. Un fond pour venir en aide au pays a été mis en place. Le Directeur du PAM, Pedro Medrano espère réunir près de 54 millions de dollars.

Chine/Taiwan - La bataille continue



Un ancien diplomate a lancé un appel aux Etats de la Caraïbe entretenant des relations diplomatiques avec Taiwan. Sainte-Lucie, Belize, Haïti, Saint Kitts et Nevis, Saint-Vincent et les Grenadines devraient selon lui reconsidérer leur relations diplomatiques et économiques avec l'île. « La Chine est la nation du futur, et même Taiwan entend renouer les fils du dialogue avec elle », a déclaré Sir Ronald Sanders, ancien représentant d'Antigua et Barbuda à Londres. Selon lui, les Etats de la Caraïbe devraient envisager avec la Chine le même type de partenariat que ces derniers entretiennent avec l'Union européenne dans le cadre des accords de Lomé et de Cotonou. Cette déclaration s'inscrit dans cette bataille à distance que se livrent la Chine et Taiwan dans la Caraïbe. Taiwan tente de consolider sa présence dans la région en appuyant financièrement les économies régionales. Ce soutien n'est pas anodin puisqu'il permet d'accroître de façon significative le nombre d'Etat ayant reconnu l'île.

Le billet d'humeur de Larry Frebo

Obama, au bas mot...

Césaire, Aimé de son prénom, dit qu'« avec un mot frais on peut parcourir le désert d'une journée ». Et si des millions d'américains ont (re)trouvé le chemin des urnes, c'est en grande partie parce que les mots frais d'un jeune sénateur de l'Illinois leur dé-bushent l'horizon démocratique. Hillary Clinton ne s'y est pas trompé. Il faut abattre cet « homme de parole », pour parler comme Claude Hagège. Il faut réduire au silence ses « armes miraculeuses ». Elle lui chantera Dalida (paroles, paroles...) pour dénoncer ce qu'elle dit être le vide programmatique que cache une générosité rhétorique de façade : Elle, tente de convaincre lorsque lui, le bel ami, ne cherche qu'à séduire. Obama n'est qu'un Valmont et l'Amérique en a assez des liaisons dangereuses. Elle veut la solidité de l'engagement sans fard d'une femme loyale, plutôt que les roucoulements prénuptiaux d'un jeune éphèbe qui ne manquera pas de la larguer *blo* à la première Monica un peu ovale... Et bien sûr, si l'on écoute les deux candidats dans le détail de leurs programmes, on ne peut pas ne pas admettre que celui de Clinton est relativement charpenté et *documented* en comparaison de celui d'Obama. Pourtant les américains continuent de donner leur préférence au second. Et la raison en est précisément qu'ils attendent autre chose qu'un programme. Ils attendent le ré-enchantement de leur monde, ils ont soif d'une bonne nouvelle, *Yes, we can* !... Alors elle a ri, Hillary, elle s'en est moqué, croyant pointer du doigt la faiblesse du discours obamien, alors que c'est sa force. Mais Obama ne se paie pas de mots. Le chemin sera dur répète-t-il à l'envie, car ce que je vous propose c'est de renverser notre méthode de gouvernement. Cessons de nous laisser dicter notre destin par une poignée de lobbies. Prenons le pouvoir aux mains de Washington et de ses pundits. Gouvernons par le bas. Ailleurs, on appelle ça une révolution...

Alors il y a la dimension *gender* évoquée plus haut et sur laquelle bien entendu l'ancienne First Lady ne se prive pas de jouer. Or c'est précisément là que le bât blesse. La virginité

« féministe » de la candidate Clinton n'est-elle pas mise à *mâle* par son statut d'ancienne première dame, le rôle de premier plan qu'elle a joué pendant les mandats de son président de mari et l'omniprésence de ce dernier dans sa campagne. Autrement dit, il aurait été intéressant de voir comment les électeurs se seraient comportés face à une « vraie » femme (genre Nancy Pelosi, la première femme présidente de la Chambre des Représentants) car il est à craindre que les électeurs voient Madame Clinton comme l'ancien président des USA, qui accessoirement se trouve être une femme. Du coup, ils répugnent à la porter au pouvoir attendu qu'elle a consommé le forfait de deux mandats auquel la constitution lui ouvrirait droit...

A l'inverse, Obama ne joue pas la carte raciale, ne serait-ce que parce qu'elle serait totalement contre productive. La force de son discours, c'est ce que le Monde diplomatique nomme « l'audacieux pari de Barak Obama » : la transgression des couleurs, des confessions, des clivages sociaux pour refonder le pacte démocratique américain...

Peu avant la chute du mur de Berlin, le Canard Enchaîné avait titré pour le nouvel an : « *L'URSS vous présente ses meilleurs vœux* » avec en première page la photo du politburo au complet assistant à un défilé sur la place rouge. Sans vouloir forcer la comparaison, on pourrait considérer que nous assistons à une sorte de péréstroïska à l'américaine, un passage de témoin entre une Amérique usée, titubante, courbant sous le poids de ses mythes et de ses médailles, emmuré dans son complexe de supériorité, fatiguée de porter le fardeau du monde, et une Amérique-monde pour parler comme Glissant, où le président peut se nommer Barak Obama, être du Kenya, de l'Indonésie, d'Hawaï, de l'Illinois, et de... Harvard...

Les américains oseront-ils sauter le pas ?